

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017

Le 9 février 2018 dans la salle polyvalente Audubon aux Sables d'Olonne, à dix-huit heures, l'Amicale Plaisance Port Olona a tenu son assemblée générale annuelle précédée d'une assemblée générale extraordinaire suite aux mises à niveau des textes des Statuts et Règlement Intérieur.

Le Président en exercice, Christian Lafont, remercie la centaine d'auditeurs présents, et déclare l'assemblée générale ouverte.

Le Président remercie les membres du bureau de leur action pendant le dernier exercice et particulièrement le Vice-Président Jean-Jacques BERLAND.

L'assemblée Générale Extraordinaire :

Le Président Christian Lafont passe la parole à Jean-Jacques Berland qui détaille les modifications apportées :

Statuts :

Précisions sur les animations organisées par l'association,

Possibilité donnée au Conseil d'Administration d'effectuer une remise de cotisation pour l'année en cours et pour les nouveaux adhérents,

Délai de présence pour se présenter au Conseil d'Administration ramené de 18 à 12 mois afin de pouvoir profiter plus rapidement des compétences de nouveaux entrants.

Le Règlement Intérieur :

Pour les nouveaux adhérents ; remise totale de bienvenue de la cotisation pour l'année en cours à compter du 30 septembre,

Pour les manifestations organisées par l'Amicale, et dès lors qu'il y aura possibilité d'inviter des non adhérents, ces derniers ne pourront bénéficier de la participation financière de l'Amicale. Leur participation sera donc le prix coûtant par personne.

L'assemblée Générale Ordinaire :

L'ordre du jour appelle la présentation des rapports moral, d'activité et financier, ainsi que le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration, les questions diverses.

-Dans son rapport moral, le Président rappelle les principes sur lesquelles se fondent les actions de l'Amicale:

-la convivialité qui permet à notre amicale de fonctionner de façon très satisfaisante depuis sa vingtaine d'années d'existence est une préoccupation prioritaire.

-la sécurité des activités en mer, est omniprésente, se traduisant par des exercices réguliers et des interventions des professionnels de la réglementation et du secours que sont la DML , le SDIS ou la SNSM.

-la redistribution des cotisations à l'occasion de manifestations partenaires ou organisées par l'Amicale sous forme de participations financières.

-Dans son rapport d'activité, le Président fait une synthèse des actions auxquelles l'Amicale a participé ou organisé par ses soins :

Il souligne le très bon taux de participation :

Opération carénages avec 23 bateaux

Journée des équipiers avec 12 bateaux. Journée quelque peu contrariée par une météo ventée et humide mais ô combien conviviale !

Handi T'aime Mer Air avec 15 bateaux ce qui est assez exceptionnel,

Le rallye avec visite des salines qui a été un franc succès : 50 personnes participantes !

Océan Festival sur les 2 jours avec 10 Bateaux,

Les opérations qui ont été annulées en raison de la météo :

Croisière de printemps qui avait été reportée en septembre,

Pêche à la margate.

- **Pour les effectifs**, le Président passe la parole à Jean Alain Bleivas, trésorier, qui effectue le suivi à partir des cotisations encaissées :

Stabilité du nombre d'adhérents skippers et équipiers en 2017 soit autour de 152.

71 bateaux au total.

C'est aussi :

9 réunions mensuelles

39 permanences le samedi matin,

13 animations.

Le rapport financier de l'exercice 2017: le Président demande à Jean-Alain BLEIVAS de poursuivre pour présenter les comptes tels que résumés ci-dessous.

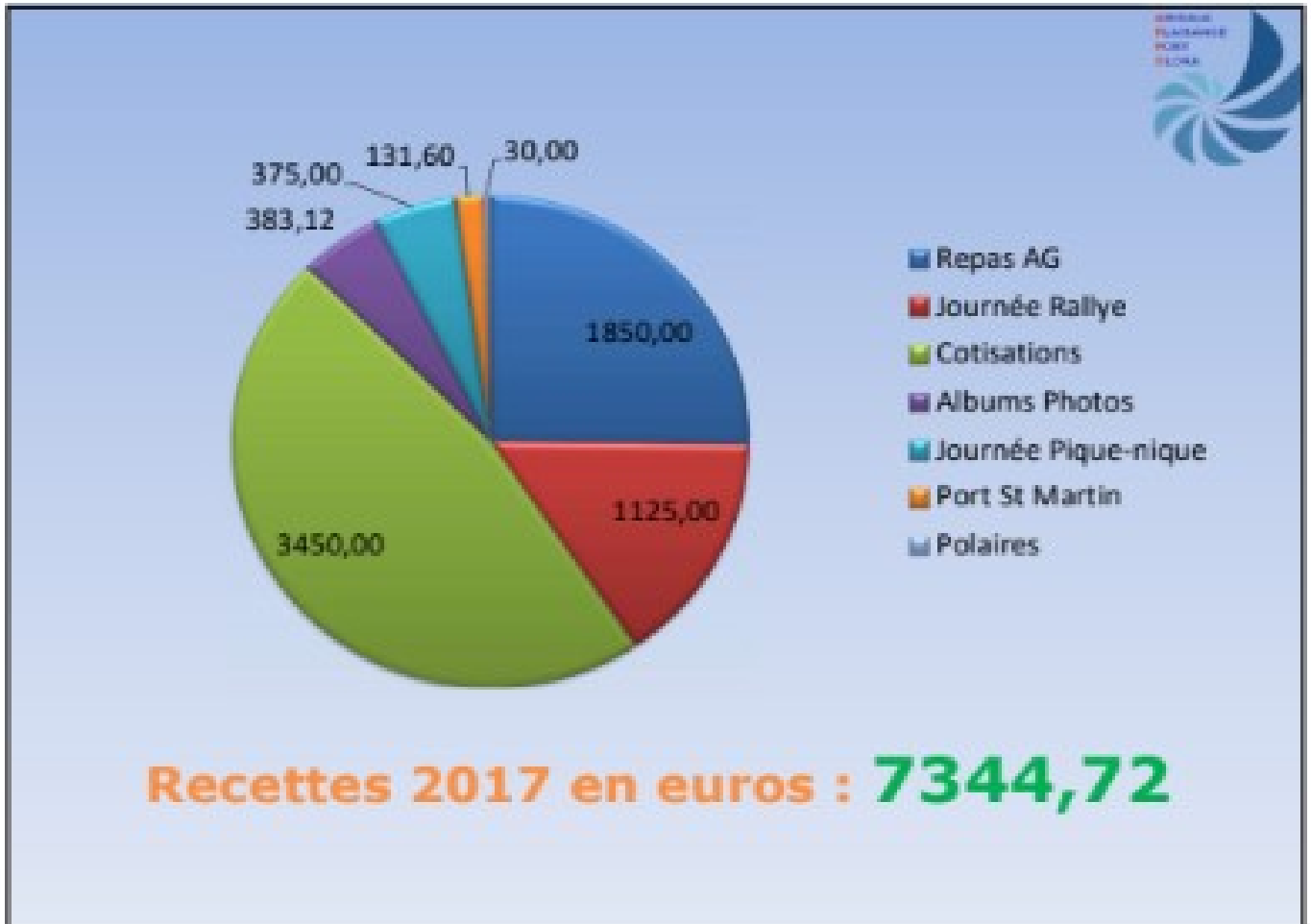
Le détail des principaux postes est disponible sur demande de tout adhérent.

Total des recettes = 7.344,72 €

Dont :

Cotisations = 3.450,00 €

Autres recettes = 3.894,72 €



Total des dépenses 2017 = 9 003.99 €

Dont :

Dépenses de fonctionnement 2017 :

Frais de fonctionnement 754,96 €

(Ordinateur, site internet, petites fournitures...)

Assurance 165,20 €

Loyer emplacement bungalow 83,38 €

Divers (Polaires, albums photos...) 1 481,06 €

Dépenses manifestations 2017 :

Repas AG (y compris animation musicale) : 2 786,00 €

Réunions (mensuelles...galettes...) : 217,62 €

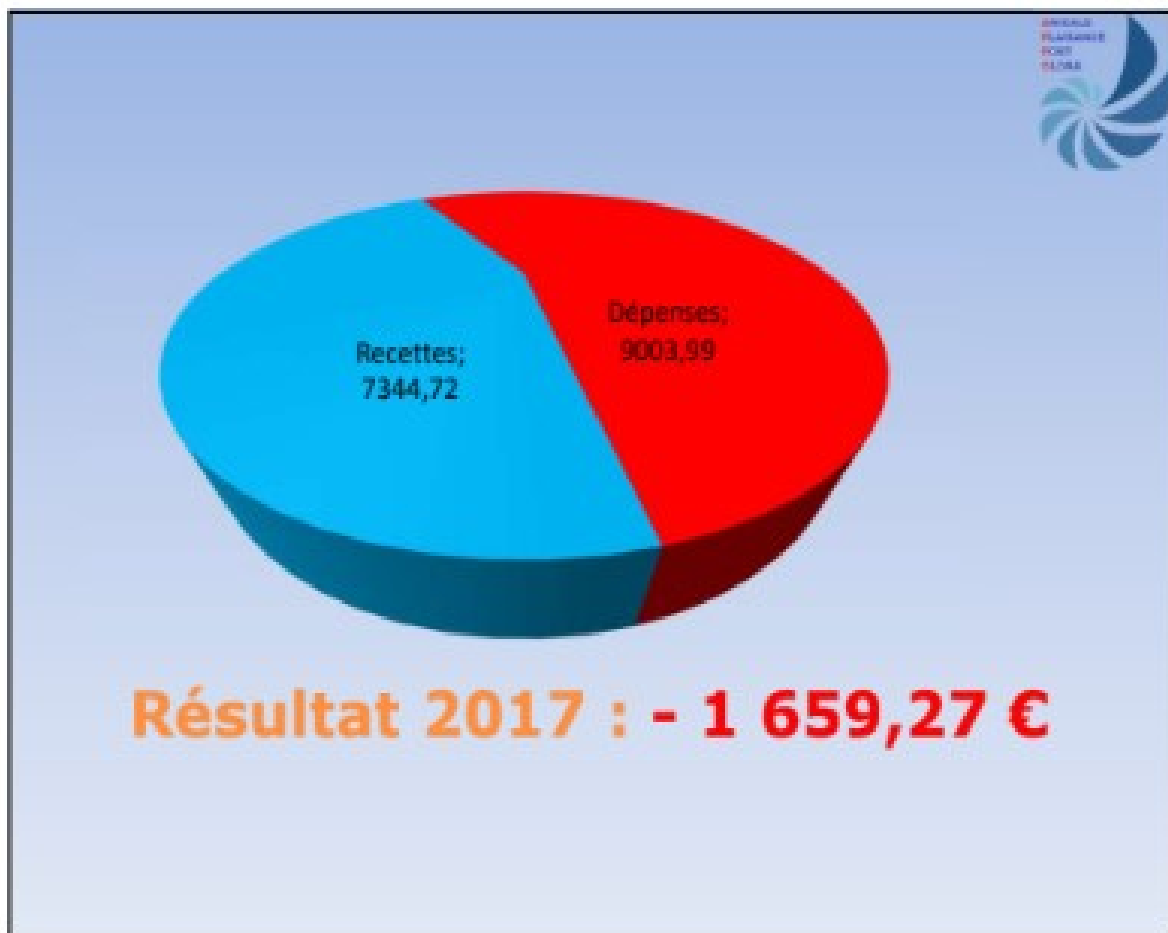
Rallye pédestre + visite Salines: 2 026,21 €

Dons (SNSM – Souffleur d'Arundel): 750,00 €

Dépenses en navigation 2017 = 739.56 €



Résultat d'exploitation de l'exercice



Le Président indique que le principe de l'Amicale est de redistribuer tout ou partie des cotisations. En 2017 cette redistribution a été très importante ce qui explique ce déficit. Par conséquent, et parmi différentes mesures à prendre, le Président indique que le Conseil d'Administration a décidé de porter les cotisations **pour 2019** à :

50 € par bateau et 25 € par équipier.

Le président soumet ces trois rapports aux membres qui lui donnent quitus à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant :

Sont sortants à l'issue de leur mandat de 3 ans :

Jean-Alain BLEIVAS

Bernard MORINEAU

Julien SIMONCINI

Seul Jean-Alain BLEIVAS élu sortant est candidat à sa succession.

Le Président remercie les sortants qui ne se représentent pas de leur action au profit de notre association.

Le vote peut donc se dérouler, sous la direction des deux assesseurs volontaires, Messieurs Jean-Marc PRAUD et Michel POULARD.

Le président profite du temps du vote pour traiter le chapitre des questions diverses. Il donne la parole aux 2 représentants du Rotary Club des Sables qui donnent des précisions sur l'organisation de l'édition 2018 de HTMA et également à Mathieu THEBAUD, directeur de Port Olona, qui fait le point sur les travaux à venir sur le périmètre du port.

Résultats du vote:

Nombre de votants* : **104**

Nombre de suffrages exprimés** : **101**

Nombre de nuls : 0

Ont obtenu*** :

Jean-Alain BLEIVAS : 93

Sophie CAMBOUR : 94

François GALOIS : 91

Ils sont donc tous les 3 élus au conseil d'administration qui se réunira sous quinzaine pour élire son bureau. Le résultat de l'élection du nouveau bureau fera l'objet d'une communication générale à la réunion plénière suivante.

*votants = nombre de voix au total (2 par bateau et 1 par équipier qui ont émargé)

**suffrages exprimés = nombre de bulletins collectés dans les urnes

***nombre de voix résiduelles après les noms rayés sur les bulletins

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le président déclare l'assemblée générale 2017 close à 19 heures 30.

Le Président :

Le Secrétaire :